

L'AGGLOMÉRATION ANGEVINE :

PAYSAGE URBAIN À LA CROISÉE DU SILLON DE LA MAINE ET DU SILLON ARDOISIERS

La vitalité d'Angers

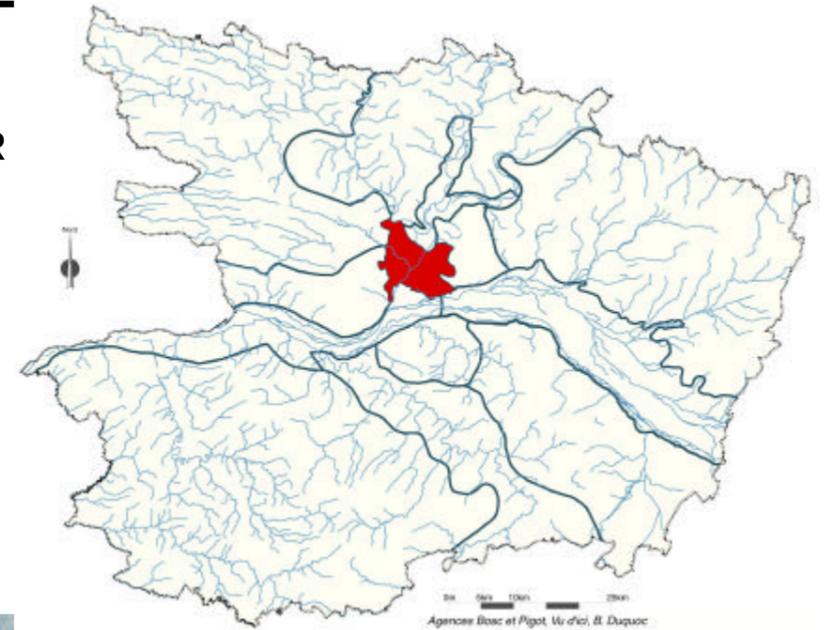
« Angers, c'est pour nous (les Angevins) ce qu'est Paris pour la France : la tête, le cœur, le carrefour des souvenirs, de routes, de rivières, rassemblant fortement pays de souches, pays de fleurs et pays de ceps, 36 cantons faits de glaise, d'alluvion ou de caillasse. C'est avec son château, ses tapisseries, sa cathédrale d'un style bien à nous (le Plantagenêt), une ville extrêmement typée, vouée au blanc tuf et au bleu ardoise (comme au blanc chouan et au bleu républicain), cerclée de boulevards bourgeoisement gagnés sur des remparts. Il n'y a guère de ville où l'on éprouve une familiarité plus puissante avec le passé. Mais attention ! C'est un passé bien dépassé... Angers n'entend plus se servir de la clé de ses armes pour se fermer mais pour s'ouvrir à la modernité. Toujours centré sur la place bien nommée « du Ralliement » il y comprend le ralliement au siècle et laisse de toutes parts, dans un bel élan industriel, dans une nouvelle prospérité, éclater ses « Z.I. » et ses faubourgs ».

- Hervé Bazin - Introduction au livre de Jean Marc Mauret ' Angers, ville d'art et de progrès '.

Angers, la belle endormie...

« Angers sommeille, avec ses beaux arbres, son château aux tours rondes comme des tuyaux, ses souvenirs du roi, ses promenades brodées de mosaïques florales, ses maisons secrètes dont les façades s'écaillent, ses réserves de vin blanc, ses officiers et ses belles provinciales, orgueilleuses de leurs seins. Au bord de la rivière Maine, les ateliers des Arts et Métiers tournent dans un mouvement de machines bien huilées et fabriquent les hommes qui sont leurs produits » - Paul Nizan ' Antoine Bloyé ' -

Photographie de Yann Arthus-Bertrand
Extrait de La Loire vue du Ciel



Identification suite à l'analyse historique, physique et humaine



Juliomagnus, capitale des Andes (une des plus petites peuplades de la Gaule)
X—XI e siècles, ville de la Dynastie des Robertiens

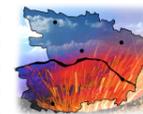
- XII- XIIIe siècles, ville de la dynastie des Plantagenêt avec notamment l'extension de la ville sur la rive droite (Quartier de la Doutre) et édification du château d'Angers (par Blanche de Castille et Saint Louis)
- XIV-XVe siècle, ville des ducs d'Anjou et notamment du Roi-René, ville des Arts
- 1790 - Création du département de Maine et Loire dont Angers est la préfecture
- Le recensement de 1999 souligne que l'aire urbaine d'Angers concentre 42,2 % de la population du département.



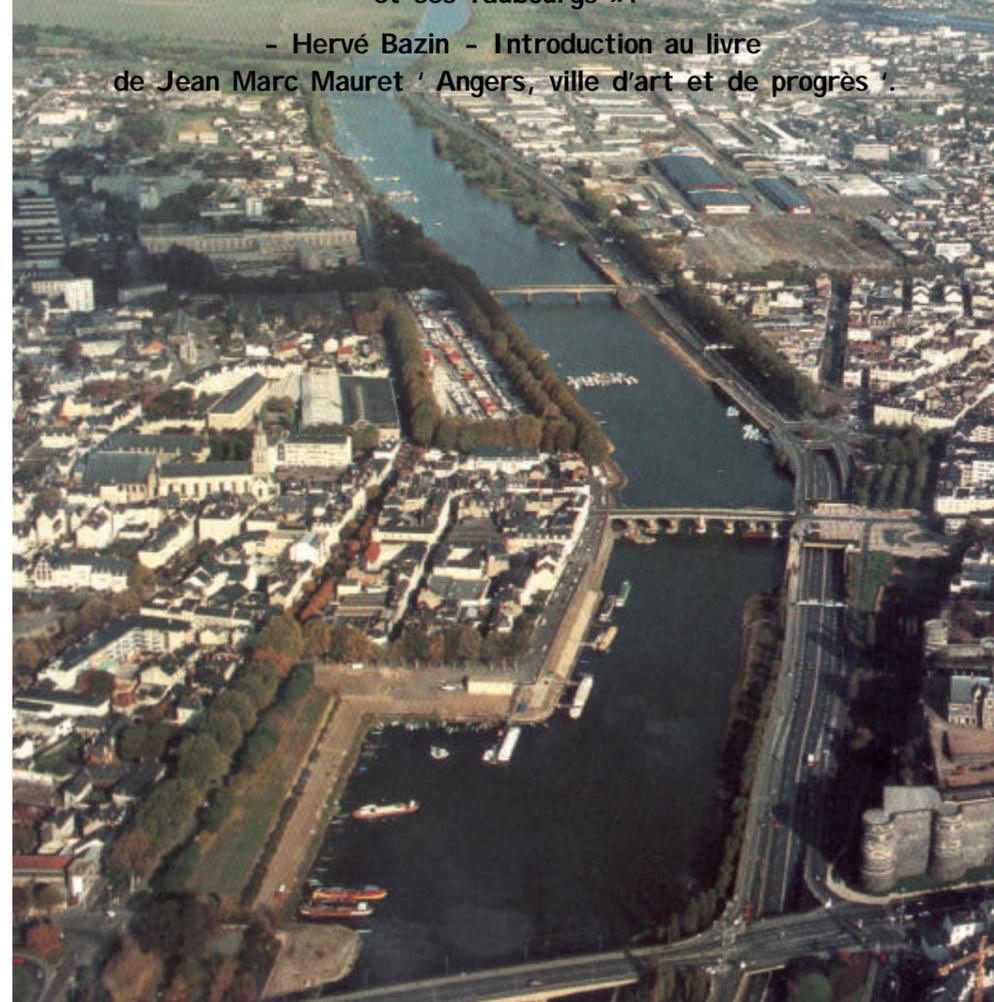
La Maine, axe fluvial majeur traversant toute l'agglomération angevine.



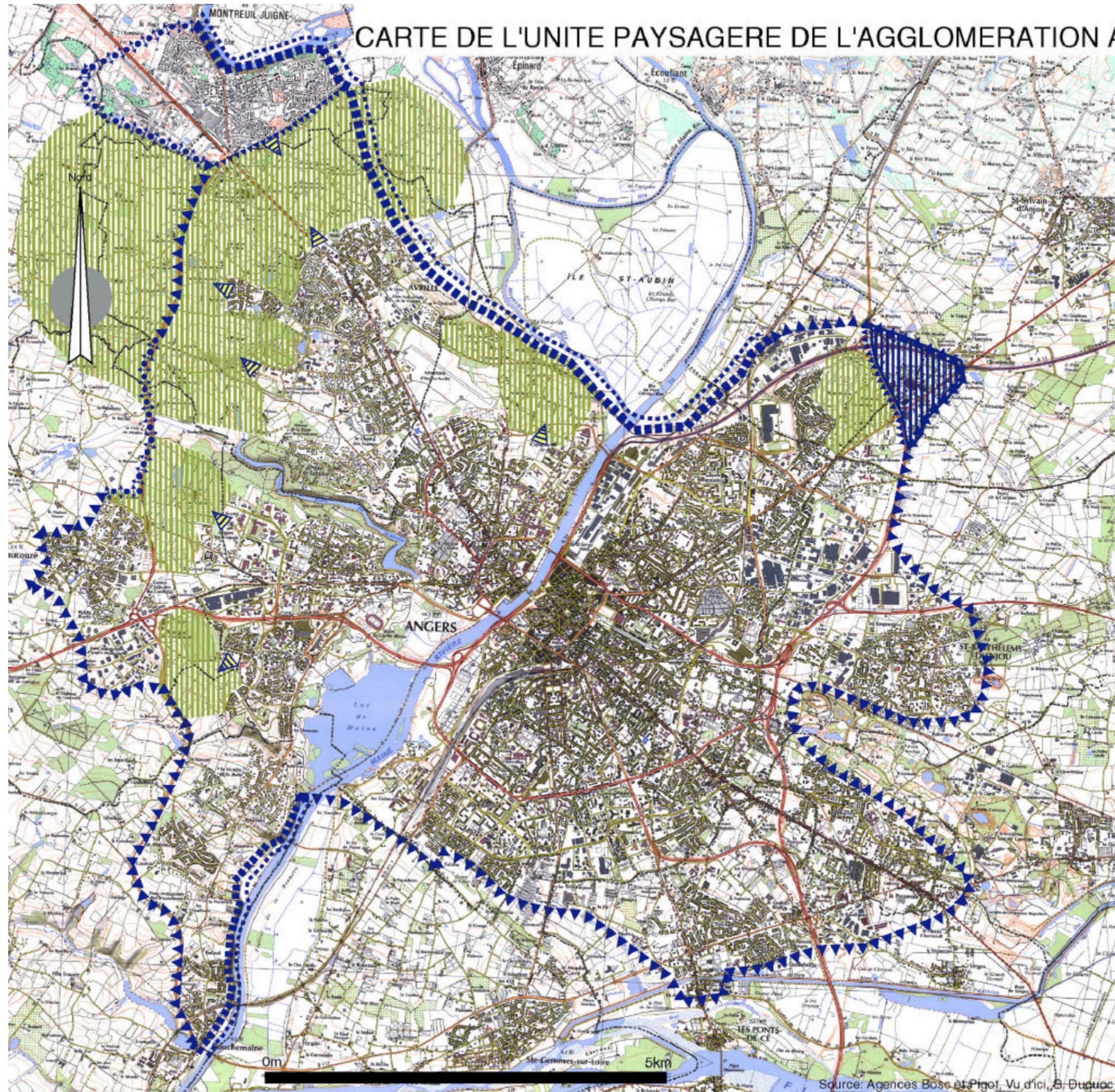
Secteur de confluence par rapport à la géologie, aux matériaux, à la pédologie, à la végétation, dominé par l'urbanisation dense.



Pôle industriel majeur, notamment dans les secteurs liés à l'électronique et à la mécanique.



CARTE DE L'UNITE PAYSAGERE DE L'AGGLOMERATION ANGEVINE



Les limites de l'unité

-  Coteau très densément urbanisé et boisé dominant les Basses Vallées Angevines au Nord et la Maine au Sud Ouest
-  Noeud routier et industriel constituant une porte d'entrée majeure de l'agglomération
-  Limite d'urbanisation s'articulant autour de zones composites à vocations industrielles, maraichères, horticoles, résidentielles et d'infrastructures
-  Pénétration du maillage bocager dans l'agglomération angevine
-  Secteur à caractère rural sous influence urbaine

..... Limites de communes

Source: Agences Bosc et Pigot, Vu d'ici, B. Duquoc

MOTS CLEFS - AMBIANCES

LA MAINE

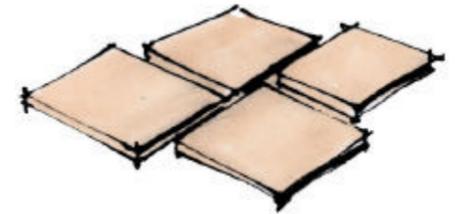
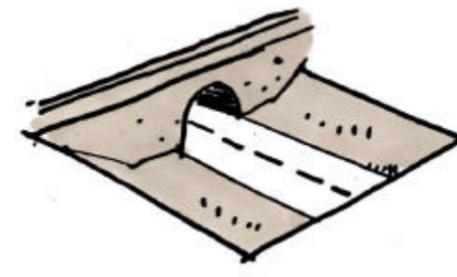
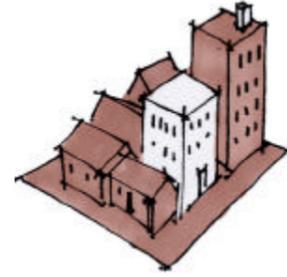
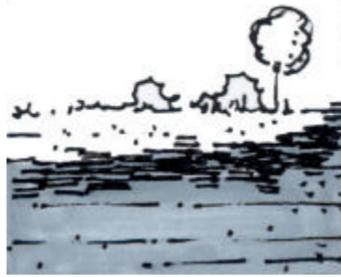
SILLON
ARDOISIER

COULÉES VERTES

URBANISATION
DENSE

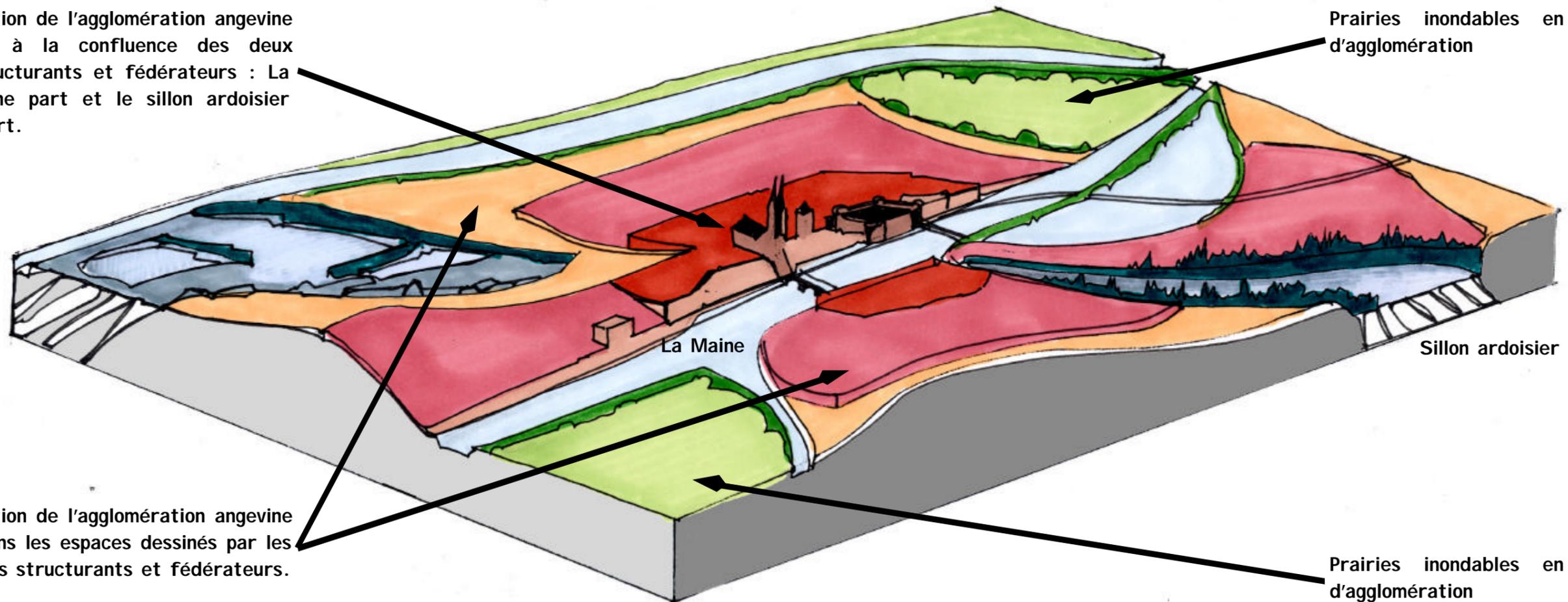
INFRASTRUCTURES

JUXTAPOSITION



L'urbanisation de l'agglomération angevine s'initialise à la confluence des deux sillons structurants et fédérateurs : La Maine d'une part et le sillon ardoisier d'autre part.

Prairies inondables en limite d'agglomération



L'urbanisation de l'agglomération angevine s'étend dans les espaces dessinés par les deux sillons structurants et fédérateurs.

Prairies inondables en limite d'agglomération

LIMITES ET CONTINUITÉS PAYSAGÈRES DE L' UNITÉ

L'unité paysagère de l'agglomération angevine constitue une articulation paysagère majeure dans de nombreuses unités du département et tissent des relations très étroites avec les unités limitrophes : Le Segréen, les marches du Segréen, les Portes du Baugeois, le Val d'Anjou, les Basses Vallées Angevines. C'est pourquoi certaines des limites ne sont pas franches mais s'apparentent à des zones de transition sous influence ou soumise à la pression de l'agglomération.

■ **Au nord le coteau de La Mayenne** tantôt urbanisé, tantôt densément végétalisé dominant le site particulier de la confluence des 3 rivières, au niveau de l'Île-Saint-Aubin (cf. unité paysagère des Basses Vallées Angevines). Entre le tissu urbain dense et le coteau végétalisé, un petit secteur de tradition agricole s'individualise.

A noter : Ponctué de quelques belles demeures au sein de parcs boisés et animé d'une trame bocagère de qualité, le plateau des Capucins offre très peu de vues sur l'agglomération. Cependant, une certaine pression se ressent au travers du mitage (même ancien) qui affecte le site.

■ **A l'est et au sud, une limite d'urbanisation** s'articulant autour de zones à vocations industrielles, de zones maraîchères et horticoles, de zones résidentielles et un réseau dense d'infrastructures.

A noter : - au nord-est, un nœud routier et industriel constitue une porte d'entrée sur l'agglomération avec en premier plan l'impact de l'A11 (station service et aire de repos), puis le parc expo et la rocade Est;
- au sud-est, le sillon ardoisier constitue un secteur particulier : paysage minier en évolution (présence de friches industrielles notamment) - cf. unité paysagère du Plateau composite de l'Est Angevin.

■ **Au sud-ouest, le coteau urbanisé de Bouchemaine dominant La Maine**, relayé sur le plateau par une infrastructure importante (entre Bouchemaine et Beaucouzé).

A noter : De nombreux espaces boisés et densément végétalisés isolent souvent l'urbanisation dense de l'infrastructure.

■ **A l'ouest, la lisière urbaine de Beaucouzé** présentant un équilibre végétal bâti agréable et intéressant grâce notamment à la qualité de la trame bocagère (cf. unité paysagère du plateau bocager de transition entre Segréen et Val de Loire aval).

■ **Au nord-ouest, une limite subtile et un peu confuse** qui s'articule autour d'une infrastructure importante (entre Avrillé et Beaucouzé), du bocage, d'une lisière bâtie et industrielle intégrée par une trame bocagère dense occultant les relations visuelles sur l'agglomération.

Lisière Est, agglomération limitée par la rocade Est Paris/Cholet



Lisière ouest depuis Beaucouzé

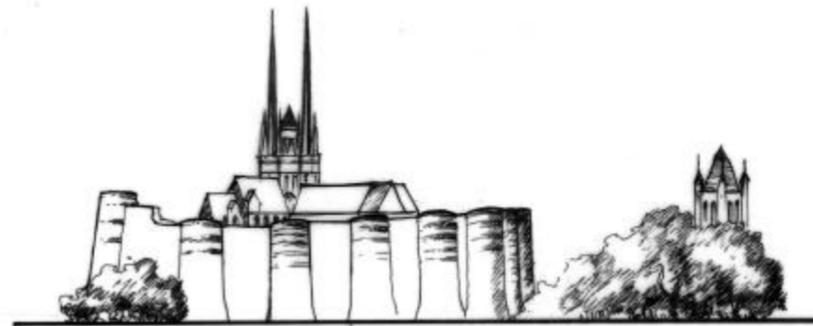


Lisière sud, quartier de la Roseraie depuis Les-Pruniers



PERCEPTION DE L'AGGLOMÉRATION ET DES FRANGES URBAINES

Entrée nord depuis Paris



Entrée sud-ouest depuis Nantes



■ Une silhouette urbaine identitaire

Le triptyque château/cathédrale/tour Saint-Aubin constitue une association forte et identitaire. Sa position dominante lui confère un rôle prépondérant dans l'appréhension de l'agglomération : élément repère et d'appel.

Cette silhouette s'appuie sur des bâtiments de hauteur généralement modeste, soulignant la morphologie complexe et particulière de la ville, et constitue ainsi un ensemble homogène.

■ Les portes de l'agglomération angevine

- Dans un premier temps, ce qui frappe dans l'appréhension du territoire de l'agglomération angevine, c'est le contact franc et brutal entre urbanisation dense et espace naturel protégé et/ou de caractère aux portes de l'agglomération :

- la confluence des BVA au niveau de l'île-Saint-Aubin au nord,
- la confluence Loire/Maine et prairies de la Baumette au sud,
- la pénétration du secteur des ardoisières à l'est (unité du plateau composite de l'Est angevin),
- la coulée verte de l'étang Saint Nicolas qui s'ouvre sur le plateau bocager à l'ouest.

- Dans un second temps, c'est la densité et l'imbrication des infrastructures routières qui marquent aussi fortement les franges urbaines et constituent des portes moins identitaires, plus banalisantes de cette agglomération.

Citons comme exemple le nœud routier nord-est à l'articulation de la RN 23 et de l'A 11 en association avec les éléments divers du parc des expositions ou encore, au sud, l'échangeur des Ponts-de-Cé, nœud routier entre la rocade Est (liaison directe A.11 - Cholet) et l'accès au centre...

■ Perception des franges et des entrées

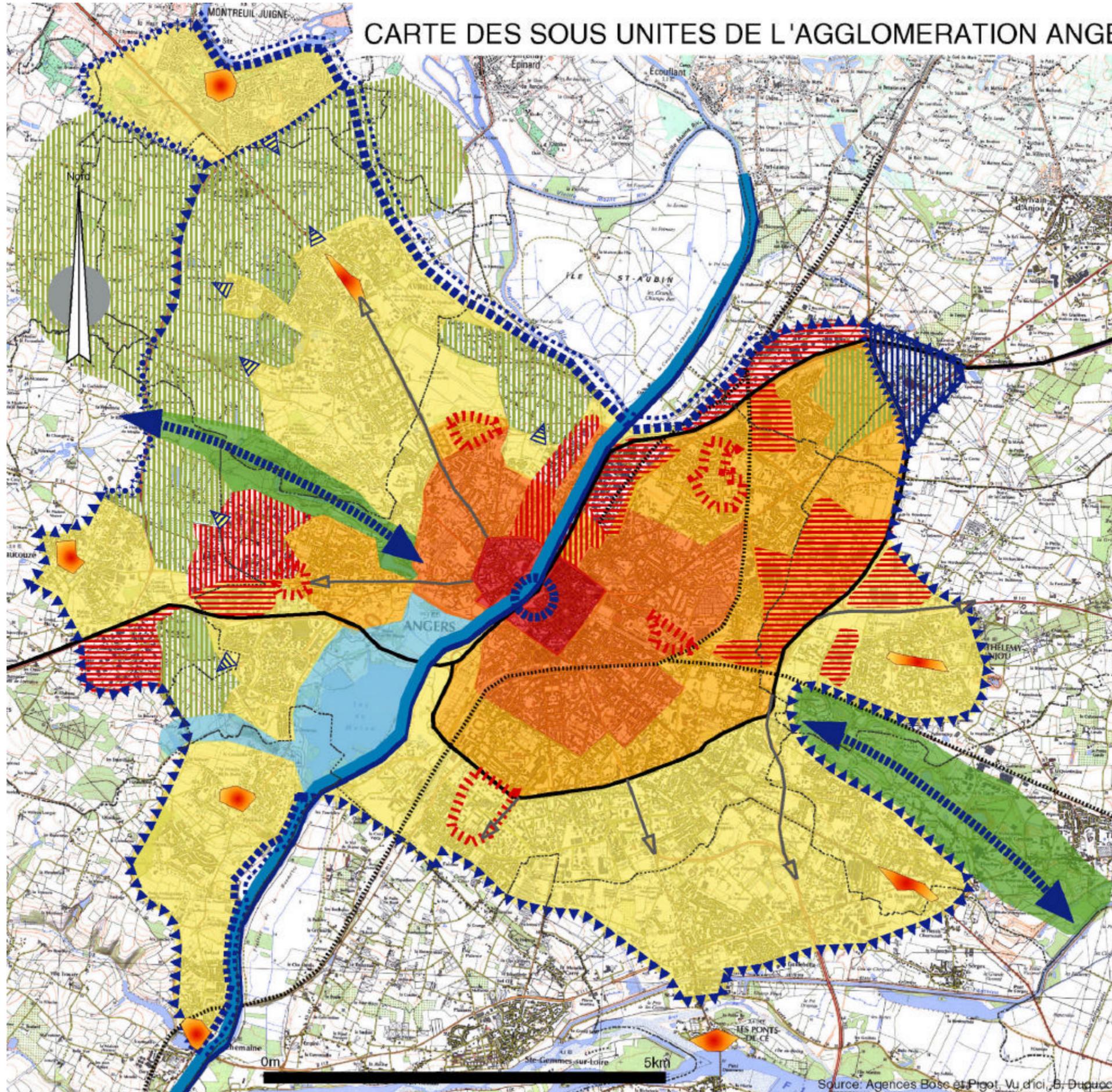
D'une façon générale, la perception des franges urbaines de l'agglomération joue toujours sur une association équilibrée végétal/bâti, la perception ponctuelle de grands ensembles bâtis souvent au cœur d'une végétation dense, et la dominance de la silhouette caractéristique de certains bâtiments historiques.

En revanche, sur l'axe nord-est / sud-ouest (Paris Nantes), les entrées de ville présentent un caractère qui se banalise, dominé par les zones industrielles, zones d'activités et à vocations commerciales. Ces secteurs constituent un premier plan très fort qui occulte parfois la silhouette urbaine en arrière plan.

Exemples : - l'entrée nord-est avec le secteur d'activité de Saint-Serge et le lycée Jean Monnier très présent sur le coteau en face,

- au niveau de l'entrée sud-est, perception de l'agglomération en deux temps, d'abord une zone commerciale puis dans l'axe de l'A.11, la silhouette caractéristique et identitaire de la ville historique qui se détache d'un front vert au dessus d'un pont.

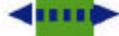
CARTE DES SOUS UNITES DE L'AGGLOMERATION ANGEVINE



Les limites de l'unité

-  Coteau très densément urbanisé et boisé dominant les Basses Vallées Angevines au Nord et la Maine au Sud Ouest
-  Noeud routier et industriel constituant une porte d'entrée majeure de l'agglomération
-  Limite d'urbanisation s'articulant autour de zones composites à vocations industrielles, maraichères, horticoles, résidentielles et d'infrastructures
-  Pénétration du maillage bocager dans l'agglomération angevine
-  Secteur à caractère rural sous influence urbaine

Les sillons structurants et fédérateurs

-  Le sillon de la Maine
-  Le sillon ardoisier

D'une cité à une agglomération

-  Centre historique, échelle intime, caractère aléatoire de l'organisation des rues avec alignement des façades et registres de murs
-  Trame urbaine aérée, échelle humaine, importance donnée aux jardins privés
-  Couronnes successives d'habitat ouvrier Mixité résidentielle et industrielle, importance donnée aux infrastructures
-  Secteur d'urbanisation diffuse, importante consommation d'espace, banalisation des ambiances, perte de lisibilité des anciens bourgs limitrophes totalement englobés dans tissu urbain diffus de l'agglomération
-  Quartier "d'urbanisation verticale", opérations ponctuelles de tours d'immeubles, échelle imposante
-  Secteur à vocation industrielle, échelle presque monumentale par rapport aux volumes et aux infrastructures
-  Secteur à vocation mixte universitaire et d'activités intégré au cœur d'une trame verte dense et structurante

Les infrastructures marquantes

-  Rocade urbaine
-  Radiales ayant initié un développement urbain
-  Voie ferrée
-  Limites de communes

Source: Agences BOSC et PIGOT, Vu d'ici, B. DUQUOC

ORIGINALITÉ ET CARACTÈRE DES DEUX SILLONS STRUCTURANTS ET FÉDÉRATEURS

Angers et son agglomération sont implantées sur un site géographique majeur, site de confluence marqué par des éléments naturels forts qui structurent le territoire urbain et s'accompagnent de coulées vertes importantes entre les secteurs d'urbanisation.

• Le sillon de La Maine

Cet axe nord-sud constitue une rupture, une respiration dans l'urbanisation. La Maine s'accompagne d'un vocabulaire particulier lié à la navigabilité passée et actuelle : quais marqués soulignés par des alignements de façades et de patanes, pontons, ports... mise en scène des vieux ponts, relations visuelles étroites d'une rive à l'autre, respiration offrant un certain recul par rapport aux façades bâties.

Le sillon de La Maine est de plus souligné par la rocade : infrastructure routière lourde créant une rupture fonctionnelle et visuelle entre la rivière, et, le front bâti ainsi que le château sur son éperon schisteux... La force paysagère de cette infrastructure est telle qu'elle fait parfois oublier la présence de La Maine, même si elle permet une découverte intéressante de la ville entre Maine et ville historique.

Dans la partie sud-ouest, elle s'accompagne aujourd'hui d'un vaste espace de loisirs et sportif autour des lacs de Maine et parc Balzac : parc urbain majeur dans la structure de l'agglomération, articulation entre urbanisation historique et extension récente (création de nouveaux quartiers).

En période de hautes eaux, La Maine sort de son lit et investit parfois les quais, les berges, les trémies de la rocade... créant ainsi une nouvelle perception de la ville (notamment dans le quartier de la Doutre) avec jeux de reflets des façades et la modification des déplacements... Ainsi, elle emprunte parfois d'anciennes voies d'eau couvertes par les pressions de l'urbanisation et fait ressurgir l'histoire du quartier (ex : canal des Tanneurs dans le bas de la Doutre).

• Le Sillon Ardoisier

Orienté est-ouest, le sillon ardoisier marque de façon importante ce site d'implantation d'Angers et de son agglomération. Il est lisible : à l'est au niveau des ardoisières de Trélazé, au château implanté sur un éperon schisteux, et, à l'ouest au niveau de l'étang Saint-Nicolas. Le premier a longtemps fait la renommée d'Angers (production d'ardoises) et constitue aujourd'hui un véritable potentiel en terme d'espace en devenir (friche industrielle, future zone d'urbanisation, parc urbain).

L'implantation particulière du château sur un promontoire schisteux lui procure une force paysagère et urbaine de par sa position



Carte de géomorphologie
extraite de l'étude de l'agence Follea-Gaultier
Plan de paysage d'Angers préalable à la révision des POS

dominante, et l'effet de paroi à la texture particulièrement perceptible côté Maine.

L'étang Saint-Nicolas quant à lui constitue un parc urbain dans la continuité des espaces du bord de Maine qui présentent des faciès très particuliers : relief de faille, effet de paroi rocheuse, végétation de landes, boisement... que l'on retrouve aussi ponctuellement dans le paysage urbain de Belle-Beille. Il est l'illustration d'un bel exemple de réhabilitation et de reconversion d'un ancien site d'activité.

RELATIONS ENTRE LA STRUCTURE IDENTITAIRE ET LES FONDEMENTS DU PAYSAGE



La Maine se forme au nord de l'agglomération par l'union de 3 cours d'eau importants (Mayenne, Sarthe et Loir), puis traverse un véritable « goulet d'étranglement » constitué par l'ensemble des aménagements urbains réalisés dans la traversée d'Angers (quais, voies sur berges). En aval d'Angers, elle retrouve un caractère beaucoup plus naturel, avant de se jeter dans La Loire à la Pointe (1,2 km ou sud de Bouchemaine). Aménagée pour la navigation, elle a longtemps servi de moyen de transport. De nombreux ancrages témoignent de cette activité passée (cales, quais...). Aujourd'hui, les activités touristiques ont pris le relais (avirons, pénichettes...).

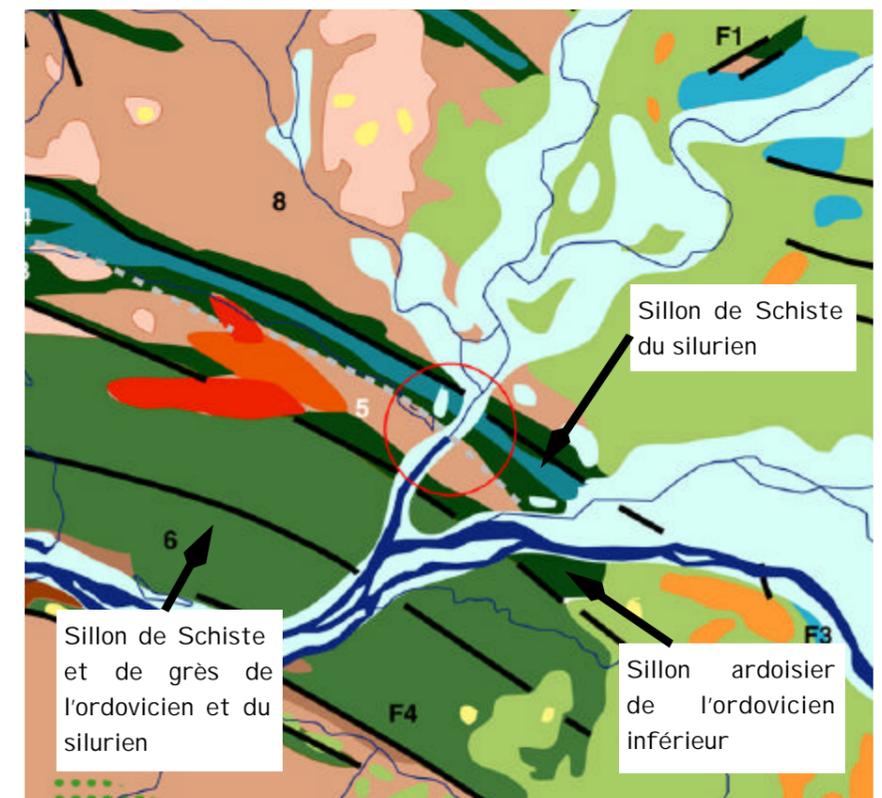


Angers apparaît dans l'histoire au premier siècle avant J.C. Le promontoire schisteux qui domine La Maine devient un oppidum (peut être le principal) du peuple celte des Andes. La ville gallo-romaine est officiellement fondée au début de notre ère sous le nom de Juliomagnus.



Extrait de la carte géologique, zoom sur le secteur d'Angers.

Source : Carte du BRGM



CARACTERE IDENTITAIRE DE L'AGGLOMERATION ANGEVINE

LES MATERIAUX

LE SCHISTE

- État brut : affleurement rocheux
- Toitures d'ardoises
- Mur et muret de clôtures de jardins ou de parcelles maraîchères
- Façades
- Revêtement de sol et mobilier urbain

LE TUFFEAU

- Façades
- Ornementation des façades et des murs

LE GRÈS

- Revêtement de sol
- Certains murs de clôture

CRÉPIS CLAIR

- Façades

L'EAU

- La Maine
- Les inondations en ville
- Le lac de Maine
- L'étang Saint Nicolas

DIVERSITE VEGETALE

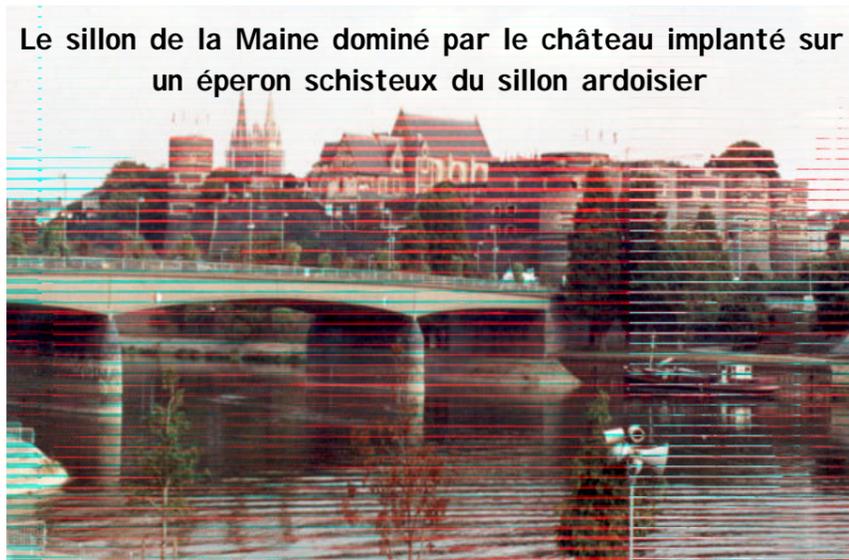
- Production horticoles et maraîchères
- Coulées vertes urbaines
- Trame arborée
- Fleurissement et mise en scène du bâti et des quartiers



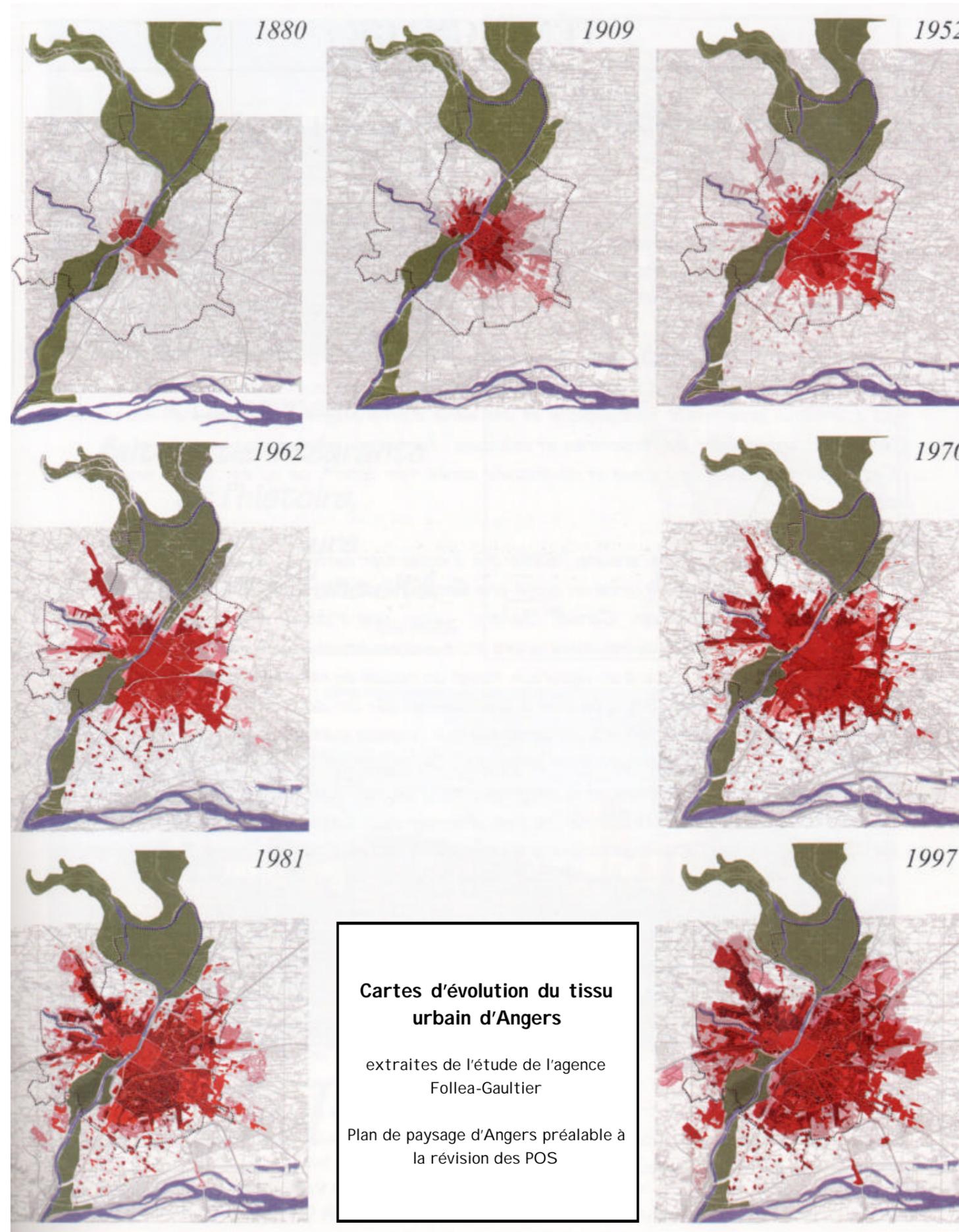
Le sillon de La Maine souligné
par une infrastructure marquante



Le sillon de la Maine dominé par le château implanté sur
un éperon schisteux du sillon ardoisier



Le sillon ardoisier au niveau de l'étang Saint-Nicolas



D'UNE CITÉ À UNE AGGLOMERATION : AMOINDRISSEMENT DU CARACTÈRE IDENTITAIRE

Il ne s'agit pas ici de décrire l'ensemble des quartiers et ensembles construits d'Angers mais de comprendre les relations entre évolution historique économique et sociale et l'ambiance, l'échelle, le caractère qui se dégagent aujourd'hui des principaux grands secteurs d'urbanisation.

- **Un centre historique riche d'un étonnant patrimoine**, un plan général symétrique en écusson, une palette chromatique et texturale jouant sur le contraste et l'alternance entre le tuffeau et le schiste (et ponctuellement le bois), des ruelles étroites, des escaliers, la roche qui affleure, avec des jeux de niveau, une place majeure (la place du Ralliement cernée de façades imposantes et ornementées dont celle du théâtre) et de nombreuses places plus petites dans la Doutre notamment.

► **Caractère construit dense, alignement systématique des façades et registre de murs, caractère dissymétrique et aléatoire de l'organisation des rues, échelle intime des rues et ruelles, effet de surprise et d'ampleur au niveau de quelques places.**

- **Des secteurs résidentiels aérés et structurés** qui s'organisent autour d'un réseau presque orthonormé (association d'axes de dessertes parallèles et perpendiculaires), d'imposants bâtiments publics, de maisons de caractère en retrait de la voie (alignement des façades, muret et clôtures d'enceinte, petits jardins plantés), de la gare et du réseau ferré.

► **Échelle humaine, trame aérée, importance donnée aux jardins privés...**

- **Des couronnes successives d'habitat ouvrier** marquées de grands boulevard plantés, de quartiers de petites maisons avec un habitat dense dont le style architectural permet d'identifier les différentes opérations d'urbanisme, en association avec des secteurs d'activités (ex : Cointreau, Thomson...)

► **Densité, mixité, importance donnée aux infrastructures routières.**

Cette couronne d'urbanisation est limitée vers l'est par une rocade qui joue un rôle de frontière, de rupture fonctionnelle et visuelle et vers le sud par une ceinture routière large et agréablement plantée qui joue plutôt un rôle de lien entre les différentes couronnes d'urbanisation.



RELATIONS ENTRE LA STRUCTURE IDENTITAIRE ET LES FONDEMENTS DU PAYSAGE



*Extrait du Guide de l'Anjou
aux éditions de la Manufacture*

Quand en 1206, Angers entre dans le domaine royal, elle se voit transformée en citadelle de frontière face aux Anglais et aux Bretons. C'est ainsi que la régente Blanche de Castille fait construire le puissant château fort et une énorme ceinture de remparts qui, en 1807, seront démolis pour céder la place à des boulevards.

De la fin du XVe siècle jusqu'au milieu du XVIIe, Angers connaît une des périodes les plus fastes de son histoire. Place financière de premier plan depuis François 1er, elle redevient aussi une grande ville commerçante et industrielle. Celle qu'on appelle l'Athènes de l'ouest est célèbre pour son université, sa faculté de droit, ses librairies, ses élites, Rabelais et Ambroise Paré (qui y font leurs études), Joachim du Bellay, Clément Janequin, l'architecte Jean de Lespine et le juriste Jean Bodin. Un nouveau centre administratif et commerçant se constitue autour de la place des Halles avec la construction, en 1530, de l'hôtel de ville et, en 1551, du palais de justice. Le brillant collège d'Anjou (actuel hôtel de ville) et l'académie royale des belles-lettres, fondée en 1686 (la première après celle de Paris), viennent renforcer son prestige culturel. Dans la ville comme dans la Doutre, on voit s'édifier hôtels et couvents à la grâce Renaissance : logis Barrault ou Pincé, résidences des premiers maîtres d'Angers, hôtel d'Andigné plus rustique outre-Maine, couvents des Oratoriens et des Ursulines près des halles, calvaire et carmel sur l'autre rive.



- **Des secteurs d'urbanisation diffuse** qui suivent les principaux axes routiers vers Nantes, Laval, Cholet, Saumur... l'urbanisation « rattrape » et « phagocyte » les villages autrefois périphériques aujourd'hui au cœur du tissu de l'agglomération.
Exemples : Beaucouzé, Avrillé, Montreuil-Juigné, Trélazé, Saint-Barthelemy...

▶ Les formes urbaines s'étalent et consomment beaucoup plus d'espace, les ambiances se banalisent, un dédale de rues toujours agréables et végétalisées tisse un réseau complexe qui semble finalement presque impénétrable et dans lequel on se perd.

A noter :

- en périphérie, on retrouve encore quelques secteurs à vocation agricole, horticole ou arboricole qui se retrouvent aujourd'hui enclavés au cœur du bâti,

Exemple : secteur horticole au nord du Hutreau;

- quelques beaux ensembles bâtis marquent les limites de l'urbanisation : au sud le parc du Hutreau, à l'est le château de Pignerolles;

- quelques secteurs présentent une échelle presque monumentale de par leur agencement, les volumes qui les constituent, les infrastructures qui les drainent... Exemple des zones industrielles, d'activités et à vocation commerciale (St Serge, Grand Maine, Géant Casino, le secteur de l'hôpital...) les grands ensembles d'immeubles (Belle-Beille, La Roseraie, Monplaisir...). D'autres ont su retrouver une échelle plus humaine par la création d'une trame verte dense et structurante (quartier universitaire et d'activités de La Technopole, de Saint Serge...).

D'une cité à une agglomération, juxtaposition, superposition, diversité des ambiances et des échelles

Du centre historique aux quartiers résidentiels, des barres d'immeubles aux zones d'activités... l'agglomération angevine s'articule autour de quartiers d'ambiance et d'échelle très différentes réunis par une trame végétale très marquée qui participe au caractère de la ville. On observe d'une part un gradient végétal très fort depuis le centre et les deux sillons structurants vers l'extérieur de l'agglomération et d'autre part un gradient de banalisation et de perte du caractère identitaire du cœur vers les franges urbaines.



RELATIONS ENTRE LA STRUCTURE IDENTITAIRE ET LES FONDEMENTS DU PAYSAGE

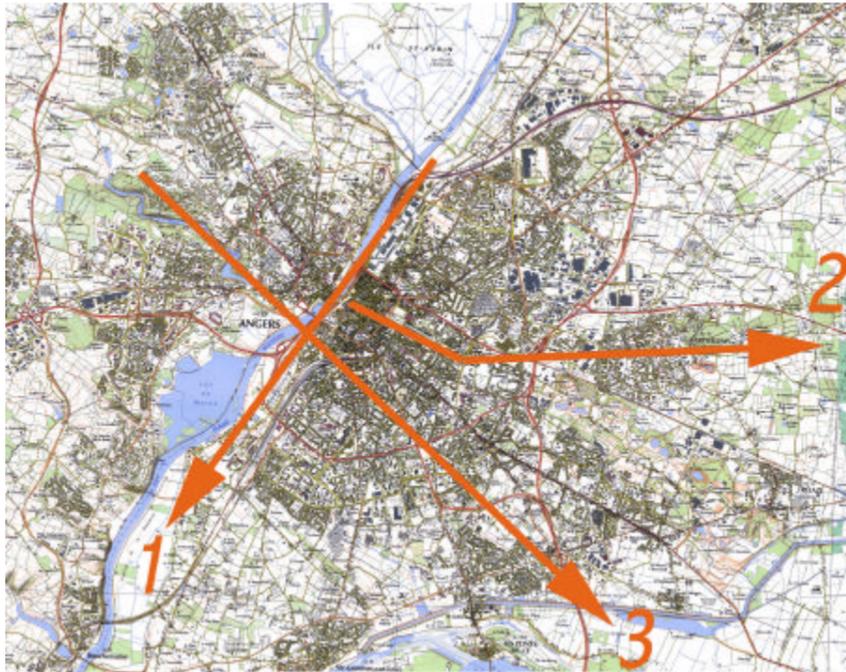


Extrait du Guide de l'Anjou aux éditions de la Manufacture

De 1820 à 1900, Angers passe de 30000 à 82000 habitants, devenant ainsi la deuxième ville de l'Ouest après Nantes. Ce n'est plus la vigne qui pousse à ses portes mais des fleurs, des fruits, des légumes, des pépinières. Les ardoisières d'Angers-Trélazé emploient 3000 personnes en 1910, cantonnées dans les faubourgs ouvriers qui s'étirent au sud-est de la ville. L'industrie textile prospère. Julien Bessonneau qui a hérité de la corderie du Mail fondée par son beau-père en 1840 étend son empire à toutes les branches du textile. En 1900, son entreprise couvre quinze hectares derrière le palais de justice et emploie 5000 personnes. La ville s'ouvre, s'aère s'éclaircit grâce aux nombreuses constructions de demeures en tuffeau. Remparts, murs, fossés cèdent la place à un anneau de boulevards bordés d'arbres, qui relie les deux nouveaux ponts de la haute et de la basse Chaîne (1839 - ils furent ainsi nommés en souvenir des bastions d'artillerie prolongés de pieux qui réduisaient le passage navigable à un étroit chenal fermé de chaînes afin de contrôler la rivière). Les quais sont aménagés, la gare est inaugurée, le centre ville est restructuré dans un esprit haussmannien.

Après une phase de repli et de « douce torpeur » entre les deux guerres (Julien Gracq en donne l'image dans La Forme d'une ville) où son attachement à son image intellectuelle et culturelle lui vaut de rater le train de l'industrialisation, après les graves bombardements qui affectent la ville en 1944, après la chute de la maison Bessonneau qui consacre la fin de la mono-industrie textile, la belle assoupie des bords de Maine se réveille. L'explosion démographique porte la population de la commune à 136000 habitants et celle de l'agglomération à plus de 210000 dont un tiers des jeunes et plus de 20000 étudiants. L'arrivée de l'usine Thomson en 1957, celle de Bull en 1963 puis de Motorola en 1972 enclenchent le miracle économique et orientent la ville vers la recherche et les industries de pointe dont les deux pôles principaux vont bientôt être l'électronique et le végétal. Alors que les maraîchers et horticulteurs quittent progressivement les abords de la ville pour s'installer dans la vallée de l'Authion, les quartiers périphériques s'aménagent pour absorber la population. Aux grands ensembles de Belle-Beille (1953-1960), à l'ouest, de Monplaisir (1963-1968), au nord, et la Roseraie (à partir de 1966) au sud, succède l'aménagement de la zone du lac de Maine où vivent aujourd'hui plus de 10000 habitants dans des constructions individuelles aussi bien que collectives, à proximité d'une immense aire de loisirs.

Coupes transversales dans le tissu urbain permettant de comprendre la succession des quartiers et des ambiances urbaines



1 - Coupe de principe le long de La Maine



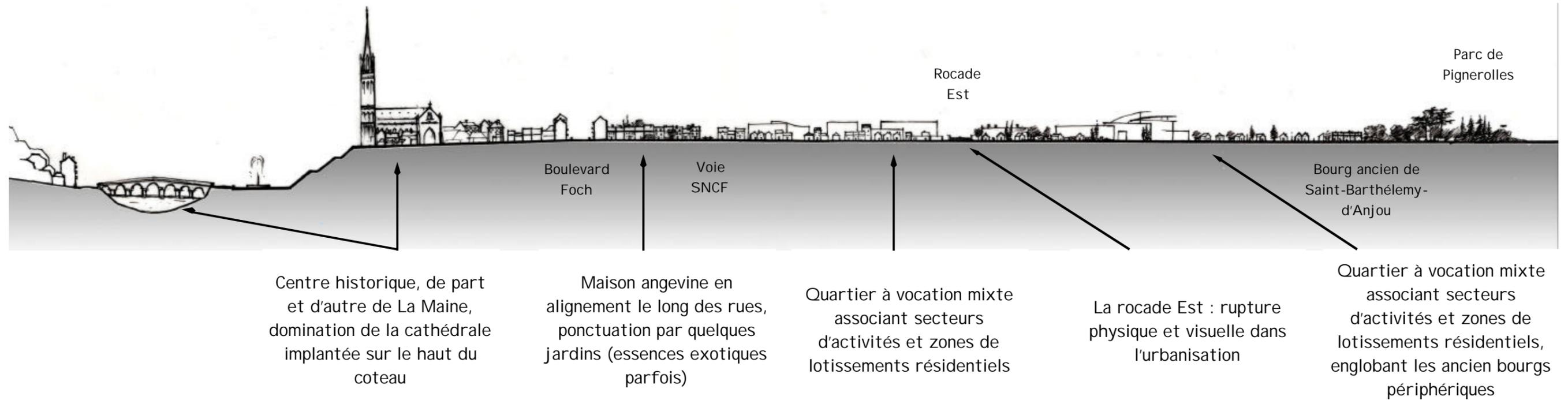
Secteur industriel, commercial et d'activités de Saint-Serge intégré par une frange végétale souple le long de La Maine

Secteur d'activité tertiaire et universitaire de Saint-Serge, premier plan marqué par le double alignement de Platanes qui rappelle l'ancien quai de Maine

Centre historique, silhouette étagée des toitures dominée par les flèches de la cathédrales et la masse imposante du château

Lisière verte et souple le long des prairies de la Baumette, caractère naturel et verdoyant aux portes de la ville

2 - Coupe de principe du centre historique vers l'est en direction de Saumur



3 - Coupe de principe coupant le sillon ardoisier, entre l'étang Saint Nicolas et les pépinières des Ponts de Cé

